

# LE PROVERBIAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.082 — QUARANTIÈME ANNÉE — VENDREDI 27 AOÛT 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement locales.  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux.  
A Paris : A l'agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

**ABONNEMENTS**  
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard 8 Mois 6 Mois Un An  
et Basses-Alpes 5 fr. 9 fr. 17 fr.  
Autres départements et l'Algérie 6 fr. 11 fr. 20 fr.  
Étranger (Union postale) 7 fr. 12 fr. 22 fr.  
Les Abonnements partent du 16 de chaque mois.  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

## Question d'honneur et Paix honorable

Les Allemands considèrent comme une « question d'honneur » l'annexion pure et simple de la Belgique ; ils parlent sans cesse d'une « paix honorable » et, dans cette expression, entendent toujours le mot « honneur ». Pour teoir un pareil langage, il faut au moins savoir ce que c'est que l'honneur, avoir ce qu'on appelle dans toutes les langues, même dans la langue allemande, le sentiment de l'honneur.

Ce sentiment, les Allemands l'ont acquis à la prussienne, l'ont-ils ? A quel moment en ont-ils donné la preuve, soit dans le temps passé, soit dans le temps présent ? Il ne suffit pas, en effet, d'avoir le mot à la bouche ; encore faut-il que ce sentiment se traduise dans les actes. Où et quand se rencontre-t-il dans l'histoire du royaume de Prusse ou de l'empire d'Allemagne ?

Est-ce lorsque Frédéric II, le grand ancêtre dont les Hohenzollern sont si fiers de descendre, profitant de la jeunesse et de l'inexpérience de Marie-Thérèse et sachant en mauvais état l'armée et les finances de l'Autriche, jetait à son propre armée sur la Silésie, laissant aux « savants » de son temps le soin de justifier son bon droit ? Est-ce lorsqu'il écrivait à son ministre des Affaires Étrangères, le comte de Podzwilz : « Quand vous voyez qu'il y a avantage à être honnête, soyons-le. Mais lorsque, par contre, la nécessité s'impose d'user de supercherie, soyons des fourbes » ? Est-ce encore lorsqu'il disait, avec non moins de cynisme : « En fait de royaumes, on prend quand on peut ; et l'on n'a jamais tort, quand on n'est pas obligé de rendre » ?

Plus près de nous, est-ce lorsque le Chancelier de fer proclamait que « la force prime le droit » ? Est-ce lorsque, illustrant sa thèse et mettant son principe en pratique, le prince de Bismarck, de concert avec l'Autriche, ébrançant le Danemark ? Est-ce lorsque, se retournant contre son imprudent allié de la veille, il le faisait écraser par de Moltke à Sadowa ? Est-ce lorsqu'il falsifiait la dépêche d'Éms — falsification dont la haute « Kultur » allemande a félicité et glorifié — et qu'il faisait tomber Napoléon III dans le plus odieux et le plus vil quel-accès ?

Mais qu'est-il besoin de remonter si loin ? La guerre actuelle ne nous fournit-elle pas une assez riche matière ? A quel moment le « Kaiser » et les hommes d'État allemands ont-ils prouvé au monde civilisé qu'ils ont, si peu que ce soit, le sentiment de l'honneur ? Est-ce lorsque Guillaume II, prenant à témoin son vieux Dieu, tout à lui, rien qu'à lui, jure « qu'il n'a pas voulu la guerre » ?

mais qu'elle lui a été imposée ? Est-ce lorsque M. de Bethmann-Hollweg, digne héritier de Bismarck, déclare que les traités ne sont que des « chiffres de papier » et n'ont qu'une valeur d'utilité ? Est-ce lorsque, au mépris de sa signature et reniant ses engagements, l'Allemagne viole la neutralité du Luxembourg et de la Belgique ?

Pour aborder un autre ordre d'idées, est-ce lorsque l'Empire germanique inaugure des procédés et des méthodes de guerre dont rougirait Attila lui-même, le légal de Dieu ? Est-ce lorsque un maréchal von Haeseler écrit que la « civilisation doit élever ses temples sur des monceaux de cadavres, sur des mers de larmes, sur des rades de morts » ? Est-ce lorsque le soldat tudesque pille, brûle, vole, viole, assassine, massacre, avec discipline et par ordre, avec un raffinement de cruauté, par quel s'atteste la brillante et solide « Kultur » germanique ? Est-ce lorsque la vertueuse Allemagne, qui prétend donner au monde, dans la guerre comme dans la paix, des leçons d'honnêteté et de loyauté, organise et pratique, chez toutes les nations, même chez celles qui lui ont ouvert — telle l'Amérique — le plus largement les bras, le système d'espionnage le plus méprisable et le plus éhonté, dont aucun peuple, dans aucun temps, n'eût jamais eu l'idée ? Est-ce lorsque les Boches déploient le drapeau parlementaire et feignent de se rendre pour mieux surprendre les nôtres sans défiance ? Est-ce lorsqu'ils se déguisent en officiers français ou anglais, en soldats belges, en femmes ou en prêtres, pour exercer, avec plus de sécurité, leurs vils et bas instincts d'espionnage ?

On n'en finirait pas.  
Et ce sont ces gaillards-là qui osent parler de la « paix honorable » et de « l'honneur » !

Race de forbans ! Savez-vous, oui, savez-vous seulement ce que c'est que le sentiment de l'honneur ? Votre « Kultur », qui a pris, en toutes choses, le contre-pied de la civilisation gréco-latine — la nôtre et celle des Alliés — vous permet-elle de hausser votre esprit jusqu'à la conception exacte de ce que l'Univers civilisé a toujours entendu par ces mots ? Perfidie et déloyauté, férocité et barbarie, voilà votre lot. Quand vous aurez mis à la place de ces vices les vertus qui en sont les contraires, alors peut-être pourrez-vous parler de « l'honneur » et de la « paix honorable ». Pour le moment, le sang des enfants, des vieillards et des femmes souille vos mains. Toute l'eau de la mer ne laverait pas l'ineffaçable tâche qu'il y imprime. Vous succomberez dans cette guerre maudite que vous avez voulue et que vous avez délibérément déclenchée. Et tout sera perdu pour vous, même l'honneur. Vous resterez à jamais cloués au pilori de l'histoire et de l'humanité.

Henri Michel

## 390° JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 26 Août.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, autour de Souchez et de Neuville, canonnade et combats à coup de pétards et de grenades pendant une partie de la nuit.

Dans la région de Roye, activité toujours marquée des deux artilleries.

En Argonne, dans le secteur de la Fille-Morte, lutte assez violente à coups de bombes et de grenades.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

Dans la journée du 24 août, un de nos avions a bombardé la gare d'Offenbourg, bifurcation importante dans le grand-duché de Bade.

Le 25 août, une escadre de quatre groupes, comprenant soixante-deux avions, a survolé les hauts fourneaux de Dillingen, fabrique d'obus et de plaques de blindage au nord de Sarrelouis, sur lesquels ont été jetés, avec précision, plus de cent cinquante obus, dont une trentaine de gros calibre.

et projeté une guerre européenne ou bien celle d'un homme qui avait travaillé pour l'ennemi.

Quiconque lira tout le contexte reconnaîtra l'application fautive de la phrase isolée. Quant à l'autre déclaration que le chancelier attribue aux journaux allemands, elle n'est que l'application libérée à l'époque où le Japon, notre allié, n'avait pas pris part à la guerre et où nous n'avions pas nos autres alliés l'engagement conclu le 15 novembre 1914, de n'être jamais fait une assertion aussi ridicule ou aussi fautive que celle de prétendre que nous avions fait la guerre dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe.

La guerre eût été évitée si l'idée d'une conférence avait été acceptée. L'Allemagne, sous le prétexte le plus trivial, a fermé les portes à cette idée. Ne voulant pas, en quoi que ce soit, échouer pour une question de forme, j'ai déclaré que j'étais prêt à accepter tout projet de médiation que l'Allemagne voudrait suggérer si le mien n'était pas acceptable. La médiation, disais-je, était prête à exercer par tout projet que l'Allemagne jugerait possible, si l'Allemagne consentait seulement à presser un bouton dans l'intérêt de la paix. Le chancelier d'Allemagne, comme son discours l'affirme, n'a même rien, sans la discussion directe entre Vienne et Berlin.

Mais quelle chance de succès cette discussion avait-elle eue, comme nous l'avons appris plus tard, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne exprime de la façon la plus claire que si le traité n'était pas accepté, il n'aurait pas été possible de conclure la guerre. Mais quel espoir de succès cette discussion avait-elle eue, comme nous l'avons appris plus tard, l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne exprime de la façon la plus claire que si le traité n'était pas accepté, il n'aurait pas été possible de conclure la guerre.

« Quelque jour, peut-être, le monde apprendra ce qui se passa réellement entre l'Allemagne et l'Autriche au sujet de la médiation à la Serbie et ses conséquences. Il n'est de venu que trop clair que le seul espoir de paix était dans la proposition que nous avons faite d'une médiation. La France et l'Italie acceptaient, mais à la condition que l'Allemagne opposa son veto. Et cet espoir avait une si grande chance de se réaliser, que la France et l'Italie acceptaient toutes les conditions de l'ultimatum autrichien, malgré sa violence. Les points laissés en litige auraient pu être réglés honorablement et équitablement en une semaine par une conférence.

L'Allemagne aurait dû savoir et devait savoir que nous n'aurions pris dans cette conférence une part plus active que celle d'un observateur et aussi honorable que celle qu'elle reconnut que nous avions prises dans la conférence des Balkans ; que nous aurions travaillé, non pour la victoire, mais pour le règlement, mais pour une solution équitable, et que nous eussions été prêts à nous opposer à toute tentative d'exploiter déloyalement la conférence pour désavantager l'Allemagne ou l'Autriche. Le fait, pour l'Allemagne, de refuser la participation de l'Angleterre à la guerre a eu, en réalité, pour effet de décider la France et l'Italie à entrer en guerre pour l'Europe et de signer un arrêt de mort pour plusieurs centaines de mille hommes tués dans cette guerre.

Et en ce qui concerne le discours du chancelier et par les déclarations publiques faites aujourd'hui en Allemagne, quel est le programme allemand ? L'Allemagne devra avoir la haute main sur les destinées de toutes les autres nations, être le bouclier de la paix et de la liberté pour les grandes nations et pour les petites nations. Ce sont les paroles du chancelier autrichien, et ce sont les paroles de l'Allemagne, qui ont été dites au moment de la signature de l'armistice de Compiègne.

Et pendant qu'elle pourrait agir ainsi, tout son commerce sur mer devrait rester aussi libre en temps de guerre que n'importe quel commerce est en temps de paix. La liberté des mers peut être après la guerre un sujet très raisonnable de discussion, de définition et d'accord entre les nations, mais pas tout seul, ni non plus lorsqu'il y a ni liberté, ni sécurité contre la guerre et les procédés de guerre de l'Allemagne sur terre. S'il doit y avoir des garanties contre les guerres dans l'avenir, que ce soient des garanties égales, étendues, efficaces. Tant l'Allemagne aussi bien que les autres nations, y compris nous-mêmes.

L'Allemagne doit être au-dessus de tout : la liberté des autres nations doit être celle que l'Allemagne leur octroiera. Telles sont les conclusions à tirer du discours du chancelier allemand. Et à ces conclusions, le ministre des Finances allemand ajoute qu'un jour l'Allemagne devra être supportée pendant plusieurs décades, non par l'Allemagne, mais par ceux qu'il lui plaît de qualifier les instigateurs de la guerre.

En d'autres termes, la prétention de l'Allemagne est que pendant plusieurs décades à venir toutes les nations qui lui auront résisté devront payer à elle de lui payer tribut sous forme d'indemnités de guerre. Ce n'est pas de pareilles conditions que la paix peut être conclue ou bien que l'existence des autres nations que l'Allemagne peut être libre ou même supportable. Des discours du chancelier et de son ministre des Finances, il ressort que l'Allemagne combat pour la suprématie et pour qu'on lui paye un tribut. S'il

en est ainsi, et aussi longtemps qu'il en sera ainsi, nos alliés et nous combattons et devons combattre pour le droit de vivre, non pas sous la suprématie allemande, mais dans la liberté et la sécurité réelles.

Votre obéissant serviteur : Edward Gnev.

## IL Y A UN AN

### Jeudi 27 Août

L'effort allemand en Lorraine vient de briser devant Nancy, où nos troupes, reprenant l'offensive, l'obligent à se replier sur Saint-Dié et prennent, sur la Meuse, un nouveau drapeau allemand.

Après vingt-quatre jours de bombardement ininterrompu, Longuyon capitule.

Au Nord, le groupe franco-anglais, qui forme l'aile gauche des armées alliées, doit se replier.

En Belgique, l'armée du roi Albert tient en échec, sous Anvers, plusieurs divisions allemandes. Vient de commencer le bombardement de Valenciennes.

Les Russes entrent en Bosnie, en Prusse orientale ; ils marchent sur Königsberg et Marienburg, et, en Galicie, atteignent déjà la région de Lemberg. Les Autrichiens abandonnent le sandjak de Novi-Bazar.

Manifestations à Rome et dans diverses villes d'Italie contre l'Autriche.

Les Anglais coulent le paquebot allemand Kaiser-Wilhelm-der-Grosse, armé en croiseur.

Le Congo belge oriental est attaqué par les Allemands.

## PROPOS DE GUERRE

### L'Hommage des Civils

On nous demande de divers côtés de quelle façon les civils doivent se préparer pour résister aux obus des soldats ennemis pour la Patrie. De nombreuses personnes se sont émus de voir que ces héros obscurs décédés dans les hôpitaux de Marseille des suites de leurs blessures, s'en vont au cimetière un peu trop seuls.

La plupart d'entre eux sont étrangers à notre pays, et leurs parents, retenus au loin, ne peuvent presque jamais suivre le convoi, de sorte que le petit soldat défunt n'a, pour l'accompagner à sa dernière demeure, que ses camarades de l'armée.

Certes, l'armée c'est la grande famille et ces obscures victimes militaires ne manquent pas de parents, mais on désirerait que l'État civil y fût représenté.

La France, pour qui le soldat a donné sa vie, ce n'est pas seulement le sol, les idées, les traditions, tout ce qui forme la patrie, c'est aussi le peuple de France, tous les Français qui, ne portant pas les armes, ont contribué à la victoire, et qui, par leur dévouement et leur reconnaissance, ont servi de reconnaissance.

Rien n'empêche d'établir à Marseille un système semblable ou analogue. L'avis de chaque cérémonie funèbre serait envoyé aux journaux qui, en outre de son insertion, l'attacheraient dans leur salle de dépêches, où la population en pourrait prendre connaissance. Quant aux désignations particulières par le jeu des lettres alphabétiques, l'autorité militaire de Marseille jugerait s'il y a lieu d'y recourir.

Quel qu'il en soit, nous sommes persuadés de répondre au désir de nos concitoyens qui, régulièrement informés, se feraient un devoir de s'associer, à tour de rôle, aux honneurs qui sont dus à « ceux qui, pieusement, sont morts pour la Patrie. »

ANDRÉ NEGIS

## LA GUERRE

### Les Opérations aux Dardanelles

L'avance des alliés est lente, mais méthodique

Paris, 26 Août.

Le Journal Officiel publie la réponse à une question écrite posée le 23 juillet 1915 par M. Mourier, député, qui demandait au ministre de la Guerre pourquoi le colonel commandant le dépôt d'artillerie coloniale de X... refuse d'accorder des permissions agricoles aux auxiliaires placés sous ses ordres, et notamment à ceux de la ... compagnie d'ouvriers.

Voici cette réponse :  
L'insuffisance momentanée des effectifs du parc d'artillerie de Marseille, n'ayant pas permis, à cause de l'urgence des travaux à exécuter, d'accorder toutes les permissions agricoles demandées par le personnel agricole de la compagnie d'ouvriers d'artillerie de Marseille. Le renforcement de cette compagnie permet actuellement de donner satisfaction aux demandes justifiées.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 26 Août.

Je m'excuse auprès de mes lecteurs de ne pas commenter tout de suite le communiqué officiel du jour. Au fond, l'opinion française, si raisonnable et si avertie, se rend compte qu'il n'y a, aujourd'hui, comme hier, qu'un devoir, qu'un but : chasser le Boche, et elle comprend qu'au fond des événements politiques, c'est cette pensée seule qui domine, ce pendant que les combats, sur les deux fronts principaux, se poursuivent avec les mêmes alternatives et le même caractère.

On comprend que les alliés précipitent leurs coups dans la presqu'île de Gallipoli. Pendant quelque temps, tout l'intérêt de la situation sera de ce côté et du côté des Balkans. L'Allemagne semble le comprendre, et paraît disposée à agir avec son habileté coutumière pour venir en aide à la Turquie. C'est du moins l'intention qu'on lui prête. Je suis convaincu qu'elle arrivera trop tard, j'en donnerai la raison.

MARIUS RICHARD.

## L'UNION INÉBRANLABLE DES ALLIÉS

### Jusqu'au Triomphe!

Londres, 26 Août.

Dans un article intitulé « M. Delcassé et la France », le Daily Telegraph passe en revue les événements de la guerre, et souligne le rôle très important dans l'établissement et le développement de l'Entente cordiale. Ce n'est pas M. Delcassé seul, mais tous ses collègues qui ont soutenu dans un temps périlleux et plein d'anxiété la cause des alliés avec une constance et une fermeté, qui sont au-dessus de tous les éloges. Le Daily Telegraph fait l'éloge de l'Union des Alliés, montrés par les Français. C'est en vain, dit-il, que Berlin a tenté de donner l'assaut à la citadelle que constitue l'Union des alliés. Ce n'est qu'à long terme qu'on ne saurait après lequel aucune des puissances de l'Entente ne concluerait de paix séparée. Ce pacte a été et sera observé rigoureusement. Tandis que la Triple-Alliance a été rompue par la sécession de l'Italie, les alliés continuent de présenter un front inébranlable, ayant pleine confiance réciproque dans la parole qu'ils se sont donnée, et résolus à terminer la grande entreprise jusqu'à son issue fatale.

Voilà un élément de force qu'on ne saurait prêter trop haut, exerçant comme il le fait une influence des plus grandes sur toute la conduite de la campagne.

On peut affirmer de l'Angleterre qu'elle ne déposera pas les armes avant qu'elle n'ait atteint son but, et précisément parce qu'elle sait que ceux qui combattent avec elle regardent l'avenir sans épouvante. Elle se souvient de la reconnaissance de la constance et de la foi immuables qui animent la France, l'Angleterre, la Russie et l'Italie dans la plus grande guerre que le monde ait vue.

## La Réforme générale de la Législation sur l'alcool

### LE PROJET DE LOI DU MINISTRE DES FINANCES

Paris, 26 Août.

Le ministre des Finances a déposé aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi portant réforme générale de la législation sur l'alcool.

Le gouvernement propose la suppression des privilèges des bouilleurs de cru, ce qui est aussi nécessaire pour restreindre l'alcoolisme, que pour rendre à l'Etat la maîtrise de l'alcool.

Profitant de l'expérience de 1903, il supprime toute franchise pour la consommation familiale, mais, d'autre part, il laisse entièrement libre le domicile du petit bouilleur, qui ne fait pas commerce d'eau-de-vie, en étendant un régime qui a réussi dans de nombreux départements, celui de l'atelier public où chacun peut à son gré bouillir ou faire bouillir ses produits.

Un article spécial organise, en outre, le rachat des alambics par l'Etat à la demande des bouilleurs.

Les bouilleurs de cru qui acquittent immédiatement les droits bénéficient d'une déduction d'impôt de 10 %.

Le projet concède, en outre, aux bouilleurs, pendant dix ans, une exemption d'impôt foncier fixée à concurrence d'une superficie de deux hectares et d'une valeur maximale de 500 francs.

Les communes rurales, en particulier, trouveront dans ce projet d'importantes ressources nouvelles, ce qui résoud pour elles les difficultés provenant de la réduction de l'impôt foncier et compensé encore, pour le prochain hiver, par la réduction de centimes additionnels, la suppression du privilège.

Au droit de consommation, s'ajoutera une surtaxe de 100 francs sur les apéritifs et sur les liqueurs.

En supposant que la consommation de l'alcool, montée à 1.835.500 hectolitres en 1913, chiffre qui, d'ailleurs, n'avait jamais été atteint depuis 1900, tombe à un million d'hectolitres, l'Etat retrouvera, de son côté, malgré la suppression de l'absinthe, l'intégrité de ses ressources antérieures, majorées du produit de la surtaxe, soit en plus quelques dizaines de millions.

## L'Attaque des Dardanelles

### Communiqué officiel anglais

Londres, 26 Août.

Passant en revue les opérations depuis le 6 août, à l'extrémité occidentale de la presqu'île de Gallipoli, le communiqué s'exprime ainsi :

Il existe deux lignes séparées d'attaque : la première part de la position occupée par les troupes australiennes et néo-zélandaises ; la seconde part du nouveau point de débarquement de la baie de Suvla, où la nouvelle armée est employée.

Les attaques parlent aussi du cap Hellés, dans la direction de Krithia.

Des combats violents et continus ont eu lieu, entraînant de grosses pertes des deux côtés.

Nous n'avons pas atteint nos objectifs, ni d'un côté, ni de l'autre, bien que nous ayons fait des progrès marqués vers leur réalisation et fortement agrandi la superficie du terrain en notre pouvoir.

L'attaque, parlant de la position occupée par les troupes australiennes et néo-zélandaises, a été poussée jusqu'au sommet des crêtes de Chunuk et Sarbanir ; mais comme l'attaque du côté de la baie de Suvla n'a pas fait des progrès que nous en attendions, nos troupes de cette région n'ont pu maintenir leurs positions sur la crête même, et ont dû se retirer juste au-dessous.

L'attaque partant de la baie de Suvla a été arrêtée après une avance de deux milles et demi. Le terrain gagné est suffisant pour permettre de rattacher entre elles les lignes du front sur plus de douze milles.

De nouveaux renforts étant arrivés à leur gauche, nos troupes australiennes et néo-zélandaises ont avancé avec succès d'un quart de mille et ont assuré la possession d'un système d'importantes hauteurs.

Après avoir enlevé d'assaut des tranchées turques avancées, sur la gauche du front de bataille, toutes les divisions engagées ont fait des progrès, mais ont dû revenir au front primitif, parce qu'elles n'ont pas pu gagner le sommet.

Les pertes de l'ennemi ont été plus considérables que les nôtres.

Le terrain gagné et conservé est de grande valeur, mais le public ne doit pas en conclure que le véritable objectif a été atteint, et que de nouveaux efforts et sacrifices sérieux ne sont pas nécessaires pour que nous obtenions une victoire décisive.

## Deux avions russes ont survolé Constantinople

Londres, 26 Août.

Une dépêche de Mitylène annonce que deux avions russes se sont rendus vendredi dernier sur Constantinople et bombardèrent Topkane et divers quartiers de la rive asiatique.

## Les Turcs ont subi de très lourdes pertes

Londres, 26 Août.

Le correspondant du Daily News à Athènes dit que deux divisions sont envoyées en toute hâte de Constantinople aux Dardanelles.

Dans la dernière bataille les Turcs subirent de très lourdes pertes.

De nombreux navires, dans le port de Constantinople, et beaucoup d'entre les principaux édifices gouvernementaux, sont transformés en hôpitaux.

Sur tous les fronts des Dardanelles, la bataille continue.

## LES ORIGINES DE LA GUERRE

# La Réponse de sir Edward Grey au Chancelier d'Allemagne

Londres, 26 Août.

Sir Edward Grey envoie à la presse la lettre suivante :

Foreign-Office, 25 Août.

Monsieur,

Il y a dans le discours du chancelier d'Allemagne de la semaine passée des points susceptibles, à mon sens, d'être abordés dans une lettre à la Presse en attendant une revue plus complète de la situation à faire à une époque ultérieure et par des moyens appropriés.

Énumérerai aussi brièvement et clairement qu'il me sera possible, les faits et observations qu'ils suscitent et vous demanderai de vouloir bien leur donner la publicité. A l'autome dernier, l'Allemagne a publié un compte rendu belge d'une conversation avec l'attaché militaire britannique dans le but de prouver que la Belgique avait trafiqué avec nous de sa neutralité et qu'elle participait en fait avec nous à un complot contre l'Allemagne.

Cette conversation, dont l'Allemagne a tiré le plus grand parti, n'a jamais été communiquée à notre Foreign-Office et aucune trace ne s'en trouve dans les archives de cette époque de notre ministère de la Guerre. Nous en avons vu mention pour la première fois lorsque l'Allemagne l'a publié comme extrait des archives belges ; mais le document lui-même porte la preuve manifeste qu'il envisage uniquement le cas où la Belgique, ayant été attaquée et ayant eu son territoire violé par l'Allemagne, les Anglais participeraient en Belgique ; mais le document n'engage en aucune façon le gouvernement britannique ; aucune convention, aucun accord n'existaient entre les gouvernements belge et britannique.

Pourquoi le chancelier de l'Allemagne mentionne-t-il des conversations purement officieuses de 1906 et passe-t-il entièrement sous silence ce que j'ai déclaré en ne peut plus catégoriquement en avril 1913, au ministre belge : ce que nous désirions pour la Belgique comme pour les autres pays neutres était que les neutralités fussent respectées et que tant qu'aucune autre puissance ne les violait pas, nous n'interviendrons certainement pas nous-mêmes des troupes dans les territoires neutres.

Rappelons nous que le premier emploi que l'Allemagne fit du document belge fut pour accuser la Belgique de mauvaise foi envers l'Allemagne. Quels sont exactement les faits ? Le 29 juillet 1914, le chancelier de l'Empire essaya de nous suborner l'aide d'une promesse relative à l'indépendance future de la Belgique, afin que nous souscrivions à la violation de la neutralité belge par l'Allemagne.

À ce moment où la guerre éclata, le chancelier qualifia le traité belge de « chiffon de papier » et le ministre des Affaires d'Allema-



# A LA CHAMBRE

## Le Gouvernement et le Parlement

### DECLARATION DE M. VIVIANI

#### Après le discours du président du Conseil, la Chambre vote, à l'unanimité moins une voix, les crédits pour les sous-secrétariats d'Etat.

Paris, 26 Août.

Après avoir parlé une heure durant dans ces conditions, M. Accambray descend de la tribune.

M. Deschanel, consultant la Chambre sur la clôture du débat, un scrutin a eu lieu. Les radicaux et les socialistes votent contre la clôture qui, finalement, est repoussée.

Les ministres, MM. Viviani et Millerand en tête, étaient prononcés pour la clôture. Ce résultat est vigoureusement applaudi par les socialistes unifiés.

#### Discours de M. Varenne

M. Alexandre Varenne s'excuse de faire descendre la Chambre des hauteurs où il fait monter M. Viviani. La trêve des partis établie à une heure critique subsiste. L'un des nôtres a été chargé d'un des services les plus essentiels de la Défense Nationale. Il y a quel que semaines, notre parti a affirmé, après un an de guerre, sa volonté de victoire. Il s'associe au président du Conseil pour faire l'éloge de la France et de son armée gagnée. Des hommes de toutes classes combattent côte à côte. Certains, qui avaient l'habitude de commander, occupent des postes inférieurs. D'autres, de situation inférieure, sont élevés jusqu'au commandement.

Cette armée, dit-il, elle est le résultat de ce que nous sommes, depuis 30 ans, dans d'effroyables conditions de vie. C'est l'armée d'un peuple libre. On a colonisé le Parlement au dehors, au dehors seulement, mais on ne l'a pas colonisé au dedans. Tous nos collègues, dans nos Commissions, ont travaillé d'une même cœur à la même œuvre.

#### Discours de M. Ch. Bernard

M. Charles Bernard remercie ses collègues de lui avoir accordé la parole, devant un public qui, en ce moment, est la Chambre. Il rappelle que le Parlement a été créé pour la liberté de la patrie. Il rappelle que le Parlement a été créé pour la liberté de la patrie. Il rappelle que le Parlement a été créé pour la liberté de la patrie.

#### Discours de M. P. Beauregard

M. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### Discours de M. H. P. Beauregard

M. H. P. Beauregard reconnaît avec M. Viviani les efforts étonnants de la Chambre dans ses Commissions. Le pays ne le sait pas assez. Répondant à une interruption, l'orateur, très applaudi, reconnaît que certains journaux ont été accusés de dénigrer le Parlement. M. Deschanel demande à nouveau la clôture.

#### LES CRÉDITS SONT VOTÉS

La clôture du débat sur les crédits pour les sous-secrétariats est prononcée, mais il y a une demande de scrutin public.

Par 539 voix contre 1 voix (M. Accambray), sur 540 votants, les crédits sont votés.

M. Deschanel donne lecture du projet de résolution du groupe socialiste demandant au gouvernement de communiquer à la Chambre les rapports confidentiels des Commissions de l'armée et du budget relativement à la Défense Nationale.

#### Après la Séance

Paris, 26 Août.

La séance tenue cet après-midi par la Chambre, peut, à certains points de vue, être comparée à celle du 4 août 1914, au cours de laquelle les représentants de la nation proclamèrent l'Union sacrée, avec une force qui n'a pu oublier. Les incidents parlementaires

de ces derniers jours n'ont pas résisté à une loyale explication, que le président du Conseil a courtoisement provoquée, et le débat s'est poursuivi dans une atmosphère tout imprégnée de sage patriotisme.

Si tout est à l'heure dans le langage de M. Viviani, son principal mérite réside peut-être dans sa franchise. C'est qu'en effet, M. Viviani n'a cherché à esquiver aucune difficulté. L'orateur s'est adressé à l'Assemblée, et non à la Chambre, et a accepté à chacune de ses déclarations à établir, d'une manière éclatante, qu'en parlant comme il l'a fait, le président du Conseil a traduit fidèlement les sentiments intimes de l'unanimité de la Chambre.

La discussion aurait été close après le discours de M. Viviani, si M. Varenne n'avait tenu à modifier l'initiative prise par le groupe unifié de demander la réunion de la Chambre en Comité secret. Le député socialiste du Puy-de-Dôme l'a fait en termes heureux et avec tout ce mesure que personne n'a pu y voir une arrière-pensée politique. De ses discours, il convient notamment de faire ressortir le passage où il a rappelé que le parti socialiste n'avait pas voulu de la participation au pouvoir, c'est que la guerre serait poursuivie jusqu'à la victoire. Raresment de tels socialistes ont été plus unanimement et plus chaleureusement applaudis.

Les discours de M. Varenne et un autre résultat. Il a amené à la tribune M. Paul Beauregard, l'un des chefs les plus écoutés du parti progressiste, et qui a fait honneur à l'œuvre du Parlement, a dévoué hautement la campagne antiparlementaire à laquelle le député du Puy-de-Dôme avait fait allusion. M. Deschanel, après M. Beauregard, a affirmé qu'aucun de ses amis ne songeait à rompre le pacte conclu le 4 août 1914. Finalement, les crédits destinés aux deux sous-secrétariats ont été votés à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Accambray, que le discours de M. Viviani n'a pas désarmé. L'importance de cette victoire est évidente, l'ajournement de la Chambre au 16 septembre. On se rappelle, en effet, que, jusqu'ici, les députés avaient refusé de s'ajourner pendant plus de huit jours, qu'ils se maintenaient depuis de longs mois, qu'ils consentaient à rester trois semaines sans tenir séance.

## A travers les Journaux

Paris, 26 Août.

La Guerre Sociale. — Les Bulgares. — De M. Gustave Hervé :

Si les Bulgares le veulent, l'union balkanique est donc reconstruite, avec, cette fois, non plus seulement la Bulgarie, la Grèce et la Serbie, mais avec, en plus, la Roumanie, la Yougoslavie, et, par conséquent, les paysans si laborieux et si dévoués, tremblés au moment que, par ressentiment contre leurs anciens maîtres, ils ont voulu échapper l'occupation, qui ne se retrouvera jamais pour eux, d'achèvement de leur pays. Ils croient un homme qui a été longtemps en France, dans la presse française à proclamer la légitimité de leurs revendications nationales, et qui, quoiqu'ils ne fussent pas de jouer au jeu fin, qu'ils ne s'expriment pas à tout perdre pour vouloir tout gagner, qu'ils fissent eux-mêmes aussi un effort de conciliation pour accepter ce qu'on leur propose, que la réparation éclatante du dur traitement qu'on leur a fait subir.

L'Homme Enchaîné. — De M. Clemenceau :

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

Le Réveil des Côtes-du-Nord, journal républicain socialiste, m'a devancé dans la revendication d'un gouvernement démocratique. M. le docteur Paul Boyer parait si clair, que sa voix doit porter jusqu'aux extrêmes du pays, si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement, et si elle ne s'arrête pas dans les conseils du gouvernement.

#### La Piraterie allemande

Les naufragés du « Winsdor »

Lisbonne, 26 Août.

Le vapeur norvégien *Winsdor*, venant de Hambourg, a été capturé par un sous-marin allemand. Les naufragés ont été transférés à bord du vapeur anglais *Remora*.

#### La destruction de l'« Isadora »

Bilbao, 26 Août.

Les armateurs du vapeur *Isadora* ont reçu le rapport officiel du capitaine. Celui-ci dit que le 17 août on entendit trois coups de canon. Un sous-marin se présenta à côté du bateau. L'officier espagnol passa à bord du sous-marin, et remit tous ses documents au commandant allemand, qui lui déclara, dans un espagnol très pur : « On ne peut pas venir en Angleterre ».

Les Allemands démontrèrent l'appareil de T. S. F. et ordonnèrent l'abandon immédiat du vapeur, que le sous-marin canonna *Isadora* qui coula rapidement.

Le sous-marin ramena tous les documents, même le livre de route.

Le chargement de *Isadora* se composait de 25 tonnes d'huile, de 3.000 tonnes de minerais de fer, et d'un million de tonnes de denrées alimentaires.

C'était l'heure tragique où l'ambition allemande allait déchainer la guerre. J'ai toujours présent à l'esprit, dit l'empereur, le langage si ferme tenu par le président de la République le 22 juillet, au moment où il quittait la Russie.

La France, ajoute-t-il, peut compter sur ma volonté inébranlable de lutter jusqu'à la victoire définitive.

## L'Action russe

### Communiqué officiel russe

Pétrograde, 26 Août.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de Riga, aucun changement.

Dans la direction de Jacobstadt et de Dwinsk dans la direction occidentale, les combats continuent à peu près sur le même front.

Dans la direction de Vilna, pendant la journée du 24 août, l'ennemi a mené seulement des attaques partielles sur le front nord-ouest d'Evie. Nous avons repoussé ces attaques.

### Les Russes seront bientôt prêts à reprendre l'offensive

Paris, 26 Août.

M. Ludovic Naudeau, dans le *Journal*, écrit du grand quartier général russe :

Les Austro-Allemands s'efforcent éperdument de précipiter les événements et les Russes emploient au contraire tous les moyens dilatoires pour attendre l'heure de leur réapparaître. Si tout ce qui se croit est exact, nos troupes alliées seront réorganisées et prêtes à l'offensive avant que des coups trop sensibles aient pu leur être portés.

### Les Russes mettent en fuite la cavalerie ennemie

Radom, 26 Août.

Au nord-est de Vlodava, les Russes ont mis en fuite la cavalerie ennemie et ont fait un grand nombre de prisonniers, mais après un combat acharné ils ont été obligés de se retirer sous l'intensité du feu de l'artillerie allemande. Les pertes allemandes sont très élevées.

### La situation est loin d'empirer

Londres, 26 Août.

On télégraphie de Pétrograde au *Times* :

Il est probable que les Russes continueront d'occuper Grodno, qui est solidement fortifiée, jusqu'à ce que le plus gros de leurs armées se soit installé sur les positions désignées à l'ouest de Vilna.

### La crise des obus est passée

Paris, 26 Août.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Pétrograde télégraphie :

M. Shingareff, président de la Commission de la Défense Nationale de la Douma, m'a fait la déclaration suivante : « Durant les deux derniers mois, la quantité d'obus expédiés au front a été doublée, et la fourniture augmentera constamment. La crise des obus est passée. »

### Les efforts allemands paraissent voués à l'insuccès

Londres, 26 Août.

On télégraphie de Pétrograde au *Times* :

Les Allemands sont en train de tenter d'encermer les masses de troupes à travers Svientsa, afin de couper la voie ferrée au nord de Vilna. Les Russes, couvrant leurs propres communications, ont repoussé ces tentatives.

### Un beau butin de guerre à la bataille de Carso

Rome, 26 Août.

La *Nazione* apprend que pendant la bataille de Carso les troupes italiennes ont enlevé aux Autrichiens 40 canons entièrement neufs, et le double de mitrailleuses.

### Constantinople apprend la déclaration de guerre

Turquie, 26 Août.

On mande d'Athènes à la *Correspondance* :

L'annonce de la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie ne fut connue à Constantinople que huit jours après qu'elle avait été tenue cachée pour éviter des manifestations hostiles.

### La Turquie menace de signer la paix

Athènes, 26 Août.

Le bruit court ici que la Turquie menacerait de signer une paix séparée avec les alliés si, à la suite de la déclaration de guerre qu'elle a reçue de l'Italie, elle n'était pas assurée que l'Allemagne déclarerait à son tour la guerre à l'Italie.

### Les Etats-Unis et la Guerre

#### Le torpillage de l'« Arabic »

#### Le président Wilson et le désaveu de l'Allemagne

Londres, 26 Août.

On mande de Washington au *Daily Telegraph* :

On croit savoir que le président Wilson n'acceptera pas un désaveu de l'Allemagne dans le cas de l'Arabie, à moins que ce désaveu ne soit accompagné de l'engagement de pareils événements ne se reproduisent pas. L'optimisme qu'avait fait naître d'abord la communication du comte Bernstorff semble s'évanouir.

#### Un discours de M. Roosevelt

New-York, 26 Août.

Le discours que M. Théodore Roosevelt vient de prononcer au camp d'instruction pour les hommes d'affaires de Plattburgh (Etat de New-York), est l'objet de l'attention générale.

#### Tout le pays réclame la guerre

Londres, 26 Août.

Le représentant de l'agence Reuters a interviewé une personnalité grecque arrivée d'Athènes.

Parlant de la situation en Grèce, elle a dit :

Tout le pays réclame la guerre, et il y a un grand enthousiasme pour la cause des alliés. Des réunions ont été organisées partout en faveur de la guerre. On peut dire que le peuple ne supportera pas longtemps la continuation de la neutralité.

#### Les révélations sur les menées allemandes

Paris, 26 Août.

Le correspondant spécial du *Petit Parisien* télégraphie de Washington, le 25 août :

Le *World* continue sa publication des documents allemands confirmant la lettre adressée au docteur Albert, agent financier de l'Allemagne aux Etats-Unis. Elle montre qu'Al-

bert s'était engagé, par ordre supérieur, dans de grosses spéculations à la Bourse de New-York, en vue de se rendre maître du marché des produits américains nécessaires aux alliés et à l'Allemagne.

Le second document est la lettre de Jagow au comte Bernstorff. Le secrétaire d'Etat allemand dit qu'il hâte la publication du Livre Blanc relatif à la conduite des troupes belges et les tracts relatant les atrocités des troupes russes, afin d'impressionner l'opinion américaine.

### La Guerre en Orient

#### Pour l'Entente balkanique

#### Les menaces austro-allemandes

Londres, 26 Août.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Bucarest, sans date :

Des nouvelles d'une concentration de troupes austro-allemandes le long de la rive septentrionale du Danube arrivent de nombreux points.

#### En Roumanie

#### La mobilisation

Bucarest, 26 Août.

Un ordre du ministre de la Guerre appelle, pour une période d'instruction militaire, tous les citoyens de plus de 16 ans appartenant aux classes 1909 à 1916 inclusivement, déclarés aptes au service militaire à la suite d'un nouvel examen. Devront également être présentés les hommes du service auxiliaire affectés aux régiments en garnison à Bucarest.

#### En Bulgarie

#### La mobilisation des chemins de fer

Londres, 26 Août.

Le *Daily Telegraph* publie ce matin une dépêche de M. Dillon, qui fait prévoir que d'importants mouvements militaires se produiront d'ici dix ou quinze jours en Bulgarie.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

#### En Grèce

#### La majorité vénétoziste s'accroît

Paris, 26 Août.

L'Echo de Paris reçoit de son correspondant à Salonique :

Le Parti vénétoziste, qui s'est autoproclamé le parti des honnêtes gens, a obtenu la partie de Tures et d'Israélites, devait former dans la nouvelle Chambre un grand parti d'opposition, mais voilà qu'il risque d'être réduit à une minorité insignifiante.

C'était l'heure tragique où l'ambition allemande allait déchainer la guerre. J'ai toujours présent à l'esprit, dit l'empereur, le langage si ferme tenu par le président de la République le 22 juillet, au moment où il quittait la Russie.

La France, ajoute-t-il, peut compter sur ma volonté inébranlable de lutter jusqu'à la victoire définitive.

## L'Action russe

### Communiqué officiel russe

Pétrograde, 26 Août.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de Riga, aucun changement.

Dans la direction de Jacobstadt et de Dwinsk dans la direction occidentale, les combats continuent à peu près sur le même front.

Dans la direction de Vilna, pendant la journée du 24 août, l'ennemi a mené seulement des attaques partielles sur le front nord-ouest d'Evie. Nous avons repoussé ces attaques.

### Les Russes mettent en fuite la cavalerie ennemie

Radom, 26 Août.

Au nord-est de Vlodava, les Russes ont mis en fuite la cavalerie ennemie et ont fait un grand nombre de prisonniers, mais après un combat acharné ils ont été obligés de se retirer sous l'intensité du feu de l'artillerie allemande. Les pertes allemandes sont très élevées.

### La situation est loin d'empirer

Londres, 26 Août.

On télégraphie de Pétrograde au *Times* :

Il est probable que les Russes continueront d'occuper Grodno, qui est solidement fortifiée, jusqu'à ce que le plus gros de leurs armées se soit installé sur les positions désignées à l'ouest de Vilna.

### La crise des obus est passée

Paris, 26 Août.

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Pétrograde télégraphie :

M. Shingareff, président de la Commission de la Défense Nationale de la Douma, m'a fait la déclaration suivante : « Durant les deux derniers mois, la quantité d'obus expédiés au front a été doublée, et la fourniture augmentera constamment. La crise des obus est passée. »

### Les efforts allemands paraissent voués à l'insuccès

Londres, 26 Août.

On télégraphie de Pétrograde au *Times* :

Les Allemands sont en train de tenter d'encermer les masses de troupes à travers Svientsa, afin de couper la voie ferrée au nord de Vilna. Les Russes, couvrant leurs propres communications, ont repoussé ces tentatives.

### Un beau butin de guerre à la bataille de Carso

Rome, 26 Août.

La *Nazione* apprend que pendant la bataille de Carso les troupes italiennes ont enlevé aux Autrichiens 40 canons entièrement neufs, et le double de mitrailleuses.

### Constantinople apprend la déclaration de guerre

Turquie, 26 Août.

On mande d'Athènes à la *Correspondance* :

L'annonce de la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie ne fut connue à Constantinople que huit jours après qu'elle avait été tenue cachée pour éviter des manifestations hostiles.

### La Turquie menace de signer la paix

Athènes, 26 Août.

Le bruit court ici que la Turquie menacerait de signer une paix séparée avec les alliés si, à la suite de la déclaration de guerre qu'elle a reçue de l'Italie, elle n'était pas assurée que l'Allemagne déclarerait à son tour la guerre à l'Italie.

### Les Etats-Unis et la Guerre

#### Le torpillage de l'« Arabic »

#### Le président Wilson et le désaveu de l'Allemagne

Londres, 26 Août.

On mande de Washington au *Daily Telegraph* :

On croit savoir que le président Wilson n'acceptera pas un désaveu de l'Allemagne dans le cas de l'Arabie, à moins que ce désaveu ne soit accompagné de l'engagement de pareils événements ne se reproduisent pas. L'optimisme qu'avait fait naître d'abord la communication du comte Bernstorff semble s'évanouir.

#### Un discours de M. Roosevelt

New-York, 26 Août.

Le discours que M. Théodore Roosevelt vient de prononcer au camp d'instruction pour les hommes d'affaires de Plattburgh (Etat de New-York), est l'objet de l'attention générale.

#### Tout le pays réclame la guerre

Londres, 26 Août.

Le représentant de l'agence Reuters a interviewé une personnalité grecque arrivée d'Athènes.

Parlant de la situation en Grèce, elle a dit :

Tout le pays réclame la guerre, et il y a un grand enthousiasme pour la cause des alliés. Des réunions ont été organisées partout en faveur de la guerre. On peut dire que le peuple ne supportera pas longtemps la continuation de la neutralité.

#### Les révélations sur les menées allemandes

Paris, 26 Août.

Le correspondant spécial du *Petit Parisien* télégraphie de Washington, le 25 août :

Le *World* continue sa publication des documents allemands confirmant la lettre adressée au docteur Albert, agent financier de l'Allemagne aux Etats-Unis. Elle montre qu'Al-

bert s'était engagé, par ordre supérieur, dans de grosses spéculations à la Bourse de New-York, en vue de se rendre maître du marché des produits américains nécessaires aux alliés et à l'Allemagne.

Le second document est la lettre de Jagow au comte Bernstorff. Le secrétaire d'Etat allemand dit qu'il hâte la publication du Livre Blanc relatif à la conduite des troupes belges et les tracts relatant les atrocités des troupes russes, afin d'impressionner l'opinion américaine.

### La Guerre en Orient

#### Pour l'Entente balkanique

#### Les menaces austro-allemandes

Londres, 26 Août.

Le *Times* publie la dépêche suivante de Bucarest, sans date :

Des nouvelles d'une concentration de troupes austro-allemandes le long de la rive septentrionale du Danube arrivent de nombreux points.



# Le Port des Insignes

Un jugement à Toulon

Toulon, 26 Août.

C'est ce matin qu'a comparu devant le Tribunal de commerce de Toulon, Mme Vincent, ancienne avouée, et son mari, le capitaine Vincent, ancien officier de marine, poursuivis pour infraction à l'arrêté préfectoral réglementant le port des insignes.

M. Vincent, ancien avoué, était au banc de la défense. Dans sa plaidoirie, il s'est efforcé de démontrer la nullité de la contravention dressée à sa cliente, se basant sur ce fait que l'arrêté n'aurait pas été visé pour exécution par le commandant de la ville, commandant le camp retranché de Toulon.

Le ministère public, représenté par M. Dubois, chef de la Sûreté, affirmant le contraire, M. Vincent a demandé à être admis à prononcer, demandant à se rendre à la Matrice afin de constater si l'arrêté avait été affiché aux lieux et places exigés par loi.

A la reprise, le Tribunal, après-midi, le délinquant s'est présenté devant le Tribunal, ayant sur sa poitrine l'insigne du Sacre-Cœur, suivie de son défenseur.

M. Gandon, juge de paix, rendit alors son jugement, dont voici le fond :

Attendu que l'arrêté préfectoral réglementant le port de ces insignes non reconnus par la loi, était signé du préfet du Var et légalisé par le général commandant la 3<sup>e</sup> région, mais qu'il était nécessaire qu'il fut visé par le gouverneur militaire du camp retranché de Toulon.

Que si cet arrêté a été rempli par la reproduction de l'arrêté préfectoral sous la signature du gouverneur de Toulon, M. de Marolles, préfet maritime, M. le Maire de Toulon a négligé d'en ordonner l'affichage.

En conséquence, le Tribunal acquitte la dame Vincent.

Ce jugement, sitôt connu, a été l'objet de nombreux commentaires.

M. le commissaire central va se pourvoir en cassation contre le jugement rendu par le Tribunal de simple police. — R.

# Le Concert de demain

au Châtelet-Théâtre

L'annonce du grand concert de gala qui sera donné demain soir au Châtelet-Théâtre par les Chœurs destinés aux troupes sur le front et au corps expéditionnaire de Dardanelles, a été accueillie avec le plus grand intérêt.

A peine ouvert, le bureau de location voit accourir en grand nombre les habitués de ce concert, et de nombreuses personnes en attendant à la générale. Ce concert de solidarité patriotique patronné par M. le Ministre de la Guerre.

Le programme, on le sait, s'illustre de noms les plus hautement appréciés du théâtre et des plus brillantes étoiles du café-concert.

# Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Séraphin Reboul, soldat au 155<sup>e</sup> de ligne, tué à l'ennemi le 10 juillet.

De M. Paul Montagné, soldat au 2<sup>e</sup> zouaves, blessé grièvement à l'ennemi et décédé le 17 juillet à l'âge de 30 ans.

De M. Honoré Cazals, soldat au 4<sup>e</sup> chasseurs à pied, tué à l'ennemi le 15 juillet à l'âge de 25 ans.

De M. Emile-Marie Hantz, sergent au 157<sup>e</sup> de ligne, tué à l'ennemi le 8 avril à l'âge de 22 ans.

De M. Eugène-Joseph Brémont, soldat au 58<sup>e</sup> de ligne, tué à l'ennemi le 15 au 30 juillet à l'âge de 20 ans.

De M. Maurice Poul, soldat au 39<sup>e</sup> colonial, tué à l'ennemi le 25 juillet à l'âge de 34 ans.

De M. Louis Gianni, soldat au 155<sup>e</sup> de ligne, tué à l'ennemi le 30 juillet à l'âge de 20 ans.

De M. Michel Ravat, de Saint-Martin-de-Crau-Arles, sergent au 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, tué le 1<sup>er</sup> juillet à l'âge de 27 ans.

De M. Isort, de Saint-Martin-de-Crau-Arles, du 111<sup>e</sup> de ligne, décédé en Allemagne, le 28 avril 1914.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

# Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 28 jours, du 20 juillet au 26 août aura lieu le samedi 28 août de 9 heures à 18 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 501 à 1.000 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 12, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 18, paiera du numéro 1.501 à 2.000 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 24, paiera du numéro 2.001 à 2.500 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 30, paiera du numéro 2.501 à 3.000 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 36, paiera du numéro 3.001 à 3.500 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 42, paiera du numéro 3.501 à 4.000 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 48, paiera du numéro 4.001 à 4.500 du 1<sup>er</sup> canon.

La perception de la rue de la République, 54, paiera du numéro 4.501 à 5.000 du 1<sup>er</sup> canon.

# Les C. V. C. du 115<sup>e</sup> Territorial

M. Bernard Cadenat, député de Marseille, nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir du ministre de la Guerre :

Monsieur le Député et cher Collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les C. V. C. appartenant au 115<sup>e</sup> territorial, actuellement en service dans les Vosges, et me demander s'il ne serait pas possible de les réintégrer à leur dépôt.

Il m'a été agréable de vous faire connaître que la garde des vies ferrées était particulièrement chargée dans la zone des armées et les ressources de celle-ci étant insuffisantes, on les a affectés à la zone des A. T. de la classe 1889 de l'intérieur.

Il n'est donc pas possible de ramener ces R. A. T. dans la zone de l'intérieur et je me suis efforcé de vous m'avez fait part ; je vous en exprime tous mes regrets.

Agrez, etc. — Pensil.

# Mistinguett aux Variétés-Casino

Rappelons que c'est à partir de ce soir vendredi et jusqu'à lundi soir 31 août inclus, aux Variétés-Casino, que nous pourrons applaudir la célèbre fantaisie Mlle Mistinguett dans une Revue des deux joyeux collaborateurs : MM. Lucien Boyer et Dominique Bonnard.

A côté de Mlle Mistinguett, nous pourrons applaudir la jolie voix de Mlle Thérèse Carney, l'espégle de Mlle Claude de Sivy, M. Magnard, l'élegant jeune premier ; les excellents comiques MM. Galand, Montels et Boyer, et le talent si sûr de M. Raoul Meyrier.

Mlle Mistinguett interprétera, en outre, un rôle écrit spécialement pour elle, par M. Docays et M. Poiret, dont M. Poiret, le musicien bien connu, a écrit la musique.

Nul doute que ce spectacle parisien, et pouvant être vu par tous, plaira aux plus difficiles.

reputé maestro Philip, accompagnera cette brillante pléiade d'étoiles que compose cet incomparable programme, qui se déroulera dans le parc du pensionnat Saint-Gabriel, à Saint-Antoine, chemin vicinal de Mazargues, n° 224.

# Chronique Locale

Le maire de Marseille à l'honneur d'informar les commerçants avant un stock de marchandises disponibles. Il leur a été remis le 1<sup>er</sup> au 28 septembre prochain, qu'ils peuvent faire à la deuxième sous-intendance militaire, rue Sainte-Victoire, 9, leurs propositions en vue de la livraison de ces marchandises.

Les offres indiquant la quantité offerte de sabots, galoches et de chaussures, le prix courants, accompagnés d'échantillons, doivent parvenir à la deuxième sous-intendance avant le mardi 31 août midi, terme de rigueur. Elles devront être sous pli cachetés.

Les renseignements s'adresser à la deuxième sous-intendance, rue Sainte-Victoire, 9.

Le bataillon algérien. — Quatre navires, le *Fourel*, l'*Algérie*, le *Mansoura* et le *Flandre*, ont apporté, hier, du bataillon algérien. Ils ont débarqué 27.213 moutons, 1.099 bœufs et 15 chevaux.

La Chambre de Commerce est avisée de la création à Bologne (Italie) du Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

Un intéressé s'est adressé au Comité Emilien pour l'introduction en Italie de maisons de commerce et industrielles des nations alliées. Donné le secrétaire est M. Filippo Fabry, via Capranica, 1, Bologne.

# La rixe du boulevard Lafuente.

Dans notre numéro de lundi dernier, nous relatons les circonstances dans lesquelles un rixage bruyant et tragique s'était produit, la veille, entre divers journaliers, boulevard Lafuente, au quartier Odéo. Trois journaliers algériens avaient été blessés et deux autres blessés conduits à la Conception. L'enquête ouverte et les actives recherches de la brigade Morucci, de la Sûreté, ont abouti, avant-hier, à l'arrestation de deux individus qui ont été écroués à la disposition du Parquet.

Les arrestations. — Le service de la Sûreté a arrêté, hier, deux individus qui, exploitant un bar au chemin de Saint-Just, achetaient des sacs de blé, de riz et parfois de farine à des charretiers qui détournaient ces marchandises et les vendaient au noir. Le soir, avant-hier, on saisit l'un de ces charretiers et on le conduisit au poste de la Sûreté. Les autres charretiers ont été relâchés.

Les désespérés. — Poussé par des chagrins intimes, M. Gabrielle Méliet, 26 ans, gérant d'un bar, 3, rue Radeau, alla se jeter dans le Port, hier matin, vers 9 heures. Les douaniers Alazard et Calmette, de service non loin, se portèrent à son secours et, non sans efforts, purent le ramener au quai. Le désespéré dont l'état est assez inquiétant, est soigné à l'Hôtel-Dieu.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le retrouver. Le voleur a été arrêté et le voleur a été relâché.

Un habitable voleur. — M. Ernest Espanet, épiciériste, 50, rue de la République, hier matin, sur le comptoir de sa boutique un petit sac contenant la somme de 1.500 francs, destinée à faire face à diverses échéances. L'épicier se rendit à son travail et, à son retour, il fut surpris de constater que son argent avait disparu. Il se mit à la recherche de son voleur et, après avoir fait plusieurs recherches, il réussit à le



